



Collectif La Touche
16 chemin de la Touche
49320 BLAISON St.SULPICE

le, 26 novembre 2019

Bonjour à tous les collectifs qui partagent le même souci : antenne-relais à proximité des habitations

On constate la floraison effrénée d'un nombre impressionnant d'antennes-relais dans nos campagnes ! Nous sommes évidemment bien conscients du besoin qu'il y a, maintenant, de pouvoir disposer du "réseau" téléphonique mais cela ne doit pas être à n'importe quel prix . . .

Dans certains cas, des habitants découvrent, un beau matin, ces pylônes métalliques qui viennent défigurer le paysage à la porte de leur maison, sans qu'ils en aient été informés ! Et pourtant . . . les opérateurs ont déposé un dossier en Mairie (dont personne ne prend connaissance ou qui n'est pas rendu accessible facilement !), . . . ont posé un panneau au bord de la voie publique (souvent des chemins communaux peu fréquentés !), et il est alors trop tard pour réagir :

- détérioration de l'environnement paysager et perte de la valeur du patrimoine immobilier
- risques pour la santé, les ondes électromagnétiques représentent, selon de très nombreuses études faites dans le monde par des spécialistes reconnus, un danger potentiel pour les personnes et les animaux et gare à la 5G encore plus dangereuse. Curieusement ces études ne sont pas reconnues dans notre pays.

Les choses changent, les Français n'acceptent plus d'être mis devant le fait accompli, ils veulent de l'information, une information claire et précise !

Certaines communes ont réagi et refusent ces implantations faites à la sauvette.

Ailleurs, ce sont les habitants de villages ou de hameaux qui se forment en "Collectifs" et entreprennent des actions, parfois fortes, afin de faire reconnaître leur droit à l'information préalable, au dialogue constructif et à la concertation.

Malheureusement ces actions sont souvent isolées, dispersées, tardives.

Le Collectif de La Touche à Blaison Saint Sulpice mène avec détermination, depuis février 2019, une action contre un opérateur revêché afin de refuser l'implantation d'une antenne-relais de 30 mètres de hauteur (correspond à un immeuble de 8 étages) à 60 mètres de la maison la plus proche d'un hameau d'une dizaine de maisons, classé ZPPAUP.

Une association Loi de 1901 a été créée (APPdH) et un site Internet informe des démarches et actions entreprises (<https://www.antenne-la-touche.ovh>) dans le but de protéger nos hameaux et villages.

En réaction à la façon de procéder de beaucoup de municipalités et d'opérateurs, de nombreux citoyens se sont regroupés afin d'agir.

Nous vous proposons de nous unir dans ce combat afin que les intérêts des citoyens soient défendus contre les mastodontes opérateurs de téléphonie mobile et que nous formions une action commune . . . et si vous en connaissez d'autres dans le département, n'hésitez pas à diffuser l'information !

Unis, nous serons plus forts !

Nous vous proposons : des actions devant chaque Mairie concernée, à des dates à préciser, à partir de début janvier 2020, avec banderole, exemple : « Non à l'antenne-relais Orange (ou autre) près des maisons »

Action à la Préfecture au cours des mêmes semaines, présence de la presse à chacune de ces actions.

Si vous souhaitez participer à cette mobilisation, **contactez-nous** : collectiflatouche@gmail.com

Nous vous attendons avec plaisir, Le Collectif La Touche de Blaison Saint Sulpice

Association Protection Patrimoniale des Hameaux - APPdH

courriel : collectiflatouche@gmail.com site Internet : <https://www.antenne-la-touche.ovh/>